

VENTE

MONTANT DE LA TRANSACTION

HONORAIRE : TVA incluse

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction

De 1 à 14 000 €	20 % maximum
De 14 001 € à 30 000 €	15 % maximum
De 30 001 € à 40 000 €	13 % maximum
De 40 001 € à 50 000 €	10 % maximum
De 50 001 € à 100 000 €	9 % maximum
De 100 001 € à 150 000 €	7 % maximum
De 150 001 € à 200 000 €	6,5 % maximum
Plus de 200 000 €	5,5 % maximum

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération est incluse au prix vendeur.

LOCATION

- Locataire :

- Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC/m² pour un logement jusqu'à 30 m² et 3 € TTC/m² pour un logement de plus de 30 m².
- Etat des lieux d'entrée 3,00€ TTC/m²

Le tout plafonné au montant des honoraires payés par le bailleur

- Bailleur :

- 1 mois de loyer hors charges
- Etat des lieux de sortie 150 € TTC

ESTIMATION

Gratuite si mise en vente du bien à l'agence dans les 3 mois, sinon 120 € TVA incluse